

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01399

Numéro SIREN : 753 168 384

Nom ou dénomination : S.A.R.L Ô BOIS FLEURY

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/017327

## BILAN

## Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	47 393	15 565	31 828	15 671
Immobilisations financières				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>47 393</b>	<b>15 565</b>	<b>31 828</b>	<b>15 671</b>
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production	885		885	1 896
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	6 137	1 187	4 950	19 095
Autres créances				1 000
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 610		60 610	31 911
Charges constatées d'avance	88		88	85
<b>Actif circulant</b>	<b>67 721</b>	<b>1 187</b>	<b>66 533</b>	<b>53 987</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>115 114</b>	<b>16 753</b>	<b>98 361</b>	<b>69 658</b>

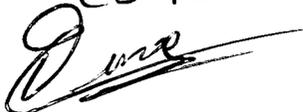
## Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	43
Réserves réglementées		
Autres réserves	347	
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		(1 330)
Résultat de l'exercice	(294)	2 134
Provisions réglementées		
<b>Capitaux propres</b>	<b>5 552</b>	<b>5 847</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Autres emprunts et dettes assimilées	17 922	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 555	1 475
Autres dettes	67 333	62 337
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		66 119
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>92 809</b>	<b>63 811</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>98 361</b>	<b>69 658</b>

## DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2020	01/01/2019	Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
	12	12		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31 828</b>	<b>15 671</b>	<b>16 157</b>	<b>103,10</b>
2154000 MATERIEL et OUTILLAGE	27 593	26 111	1 482	5,68
2182000 MATERIEL de TRANSPORT	19 000		19 000	
2183000 MATERIEL INFORMATIQUE	800	800		
2815400 AMO.MATERIEL et OUTILLAGE	(13 604)	(10 441)	(3 164)	-30,30
2818200 AMO.MATERIEL de TRANSPORT	(1 161)		(1 161)	
2818300 AMO.MATERIEL INFORMATIQUE	(800)	(800)		
<b>Actif immobilisé</b>	<b>31 828</b>	<b>15 671</b>	<b>16 157</b>	<b>103,10</b>
<b>Stocks de matières premières, approvisionnements et en cours de production</b>	<b>885</b>	<b>1 896</b>	<b>(1 011)</b>	<b>-53,32</b>
3110000 STOCKS de MATIERES PREMIERES	885	1 896	(1 011)	-53,32
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>4 950</b>	<b>19 095</b>	<b>(14 145)</b>	<b>-74,08</b>
411BODEAU BODEAU		150	(150)	-100,00
411DAUPH ESPACES VERST DU DAUPHINE		11 653	(11 653)	-100,00
411MONIN MONIN	4 950	3 850	1 100	28,57
411SMALL THE SMALL LODGE		1 187	(1 187)	-100,00
411SUNNY SCI SUNNY DAY		1 966	(1 966)	-100,00
411TOUVET Mairie du TOUVET		289	(289)	-100,00
4161 CLIENTS DOUTEUX	1 187		1 187	
4910000 PROVISION DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	(1 187)		(1 187)	
<b>Autres créances</b>		<b>1 000</b>	<b>(1 000)</b>	<b>-100,00</b>
4561520 ASSOCIES - APPORT M.FESTAZ		1 000	(1 000)	-100,00
<b>Disponibilités</b>	<b>60 610</b>	<b>31 911</b>	<b>28 699</b>	<b>89,93</b>
5121000 LCL	60 603	31 911	28 692	89,91
5310000 CAISSE	7		7	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>88</b>	<b>85</b>	<b>3</b>	<b>3,53</b>
4860000 CHARGES PAYEES d'AVANCE	88	85	3	3,53
<b>Actif circulant + comptes de régularisation</b>	<b>66 533</b>	<b>53 987</b>	<b>12 546</b>	<b>23,24</b>
<b>TOTLA GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>98 361</b>	<b>69 658</b>	<b>28 703</b>	<b>41,21</b>
<b>Capital social ou individuel</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>		
1011000 CAPITAL SOUSCRIT NON		1 000	(1 000)	-100,00

Rubriques	01/01/2020	01/01/2019	Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
	12	12		
1013000 APPELE CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	5 000	4 000	1 000	25,00
<b>Réserve légale</b>	<b>500</b>	<b>43</b>	<b>457</b>	<b>1 059,55</b>
1061000 RESERVE LEGALE	500	43	457	1 059,55
<b>Autres réserves</b>	<b>347</b>		<b>347</b>	
1068000 AUTRES RESERVES	347		347	
<b>Report à nouveau</b>		<b>(1 330)</b>	<b>1 330</b>	<b>100,00</b>
1190000 Report à nouveau (solde débitteur)		(1 330)	1 330	100,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(294)</b>	<b>2 134</b>	<b>(2 428)</b>	<b>-113,80</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>5 552</b>	<b>5 847</b>	<b>(294)</b>	<b>-5,04</b>
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>17 922</b>		<b>17 922</b>	
1640000 EMPRUNT 20968338 19500 Euros	17 922		17 922	
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>7 555</b>	<b>1 475</b>	<b>6 080</b>	<b>412,31</b>
401BAFA BAFA	44	47	(3)	-6,48
401BARTHE BARTHELEMY		25	(25)	-100,00
401BOTTARESCIERIE BOTTAREL	6 512		6 512	
401ORANGE ORANGE		23	(23)	-100,00
401PAIE PAIE ET GESTION DES ALPES	39		39	
401SCIERIE SCIERIE BARTHELEMY FRERES		449	(449)	-100,00
401VINAY VINAY ESPACE BOIS		81	(81)	-100,00
4081 FOURNISSEURS FACT.NON PARV.	960	850	110	12,94
<b>Autres dettes</b>	<b>67 333</b>	<b>62 337</b>	<b>4 996</b>	<b>8,01</b>
4210120 SALAIRES de DECEMBRE		1 222	(1 222)	-100,00
4310000 URSSAF	817	805	12	1,45
4373000 ARRCO RETRAITE	160	473	(314)	-66,28
4375000 PREVOYANCE		577	(577)	-100,00
4486000 ETAT - CHARGES à PAYER	237	65	172	264,62
4551100 COMPTE COURANT François CUNY	66 119	59 194	6 925	11,70
<b>Dettes et comptes de régularisation</b>	<b>92 809</b>	<b>63 811</b>	<b>28 997</b>	<b>45,44</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>98 361</b>	<b>69 658</b>	<b>28 703</b>	<b>41,21</b>

Bilan certifié conforme à l'original  


# COMPTE DE RESULTAT

---

## COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens		56 886	58 092
Production vendue de services		5 305	2 882
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			3
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>62 191</b>	<b>60 977</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris		17 610	17 744
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		1 011	(1 795)
Autres charges externes		13 522	20 140
Impôts, taxes et versements assimilés		1 334	610
Rémunération du personnel		18 990	11 769
Charges sociales		10 187	6 596
Dotations aux amortissements		4 325	2 005
Dotations aux provisions		1 187	
Autres charges		51	5
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>68 217</b>	<b>57 075</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(6 026)</b>	<b>3 902</b>
<b>Produits financiers</b>			
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>6 000</b>	
<b>Charges financières</b>		<b>269</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>1 768</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>			
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>(294)</b>	<b>2 134</b>

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		
Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>		<b>294</b>
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables /	Dont imputés	
	1 082	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>		<b>294</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2020	01/01/2019	Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
	12	12		
<b>Production vendue de biens</b>	<b>56 886</b>	<b>58 092</b>	<b>(1 206)</b>	<b>-2,08</b>
7011000 VENTES DE PRODUITS FINIS	56 886	58 092	(1 206)	-2,08
<b>Production vendue de services</b>	<b>5 305</b>	<b>2 882</b>	<b>2 423</b>	<b>84,07</b>
7061000 PRESTATIONS de SERVICES	5 305	2 882	2 423	84,07
<b>Autres produits</b>		<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>-100,00</b>
7580000 PROD.DIV.GEST.COUR.		3	(3)	-100,00
<b>Produits d'exploitation hors TVA</b>	<b>62 191</b>	<b>60 977</b>	<b>1 215</b>	<b>1,99</b>
<b>Achats de matières premières et autres approvisionnements</b>	<b>17 610</b>	<b>17 744</b>	<b>(134)</b>	<b>-0,75</b>
6011000 ACHATS de MATIERES PREMIERES	17 610	17 744	(134)	-0,75
<b>Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements</b>	<b>1 011</b>	<b>(1 795)</b>	<b>2 806</b>	<b>156,32</b>
6031100 VAR.STOCKS MAT.PREMIERES	1 011	(1 795)	2 806	156,32
<b>Autres charges externes</b>	<b>13 522</b>	<b>20 140</b>	<b>(6 618)</b>	<b>-32,86</b>
6041000 SOUS TRAITANCE		25	(25)	-100,00
6061500 COMBUSTIBLES	801	1 319	(518)	-39,24
6063100 PETIT OUTILLAGE et EQUIPEMENT	3 529	3 171	359	11,31
6063500 VETEMENTS de TRAVAIL	144		144	
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	109	206	(97)	-47,08
6065000 CARBURANT	2 455	120	2 335	1 945,75
6155300 ENTRETIEN du VEHICULE	43	252	(208)	-82,81
6155500 ENTRETIEN du MATERIEL TECHNIQUE	1 555	154	1 401	908,55
6161000 ASSURANCE MULTIRISQUE PRO.	349	338	11	3,22
6166000 ASSURANCE sur EMPRUNT	27		27	
6168000 ASSURANCE du VEHICULE	141		141	
6226300 HONORAIRES JURIDIQUES	590	1 000	(410)	-41,00
6226400 HONORAIRES COMPTABLES	1 800	1 800		
6226500 HONORAIRES SOCIAL	463	1 151	(688)	-59,80
6227000 FRAIS D'ACTES	46	403	(358)	-88,68
6231000 PUBLICITE,INSERTIONS	204	368	(164)	-44,54
6233000 FOIRES et EXPOSITIONS		1 429	(1 429)	-100,00
6241000 TRANSPORTS sur ACHATS	7		7	
6251000 PEAGES,AUTOROUTE	20	50	(30)	-60,68
6252000 RESTAURANT		90	(90)	-100,00
6255000 BAREME KILOMETRIQUE M.CUNY		6 921	(6 921)	-100,00
6261000 FRAIS TELEPHONIQUES	731	792	(62)	-7,78
6262000 FRAIS POSTAUX	68	84	(17)	-19,57

Rubriques	01/01/2020	01/01/2019	Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
	12	12		
6270000 SERVICES BANCAIRES	441	466	(25)	-5,45
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1 334</b>	<b>610</b>	<b>724</b>	<b>118,67</b>
6333000 FORMATION PROFESSIONELLE	143	65	78	119,51
6335000 TAXE d'APPRENTISSAGE	122	()	122	31 382,05
6351100 CFE	447	442	5	1,13
6352000 CARTE GRISE	514		514	
6378000 TAXES DIVERSES	109	104	5	5,15
<b>Rémunérations du personnel</b>	<b>18 990</b>	<b>11 769</b>	<b>7 221</b>	<b>61,36</b>
6411000 SALAIRES BRUTS	18 473	11 445	7 028	61,41
6413000 PRIMES et GRATIFICATIONS	517	324	193	59,50
<b>Charges sociales</b>	<b>10 187</b>	<b>6 596</b>	<b>3 591</b>	<b>54,43</b>
6451000 URSSAF Part Patronale	6 343	3 931	2 412	61,35
6453000 RETRAITE ARRCO Part Patronale	1 148	712	436	61,34
6455000 PREVOYANCE PP	2 696	1 954	742	37,99
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>4 325</b>	<b>2 005</b>	<b>2 320</b>	<b>115,68</b>
6811200 DOTATIONS AMO.IMMO.CORPORELLES	4 325	2 005	2 320	115,68
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>1 187</b>		<b>1 187</b>	
6817400 DOTATIONS PROV.CLIENT DOUTEUX	1 187		1 187	
<b>Autres charges</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>822,63</b>
6580000 CHARG.DIV.GEST.COUR.	51	5	45	822,63
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>68 217</b>	<b>57 075</b>	<b>11 142</b>	<b>19,52</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(6 026)</b>	<b>3 902</b>	<b>(9 927)</b>	<b>-254,45</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 000</b>		<b>6 000</b>	
7718455 ABANDON de COMPTE COURANT sous CLAUSE de RET.MEILL.FORT.	6 000		6 000	
<b>Charges financières</b>	<b>269</b>		<b>269</b>	
6611000 INTERETS d'EMPRUNT	269		269	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1 768</b>	<b>(1 768)</b>	<b>-100,00</b>
6712000 AMENDES et PENALITES		160	(160)	-100,00
6718100 CHARG.EXCEPT./OP.GESTION		508	(508)	-100,00
6718455 REPRISE ABANDON de COMPTE COURANT (Meilleure fortune)		1 000	(1 000)	-100,00
6871000 DOTATIONS AMO.EXCEPT.IMMOBILISATIONS		100	(100)	-100,00
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(294)</b>	<b>2 134</b>	<b>(2 428)</b>	<b>-113,80</b>

# ANNEXES

---

---

**CHARGES A PAYER**

---

**Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :**

<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960
Dettes fiscales et sociales	237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 197</b>

---

**PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION**

---

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**a) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel et Outillage Artisanal	10 ans
Matériel Informatique	3 ans
....	

**b) Stocks**

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

**c) Créances et dettes**

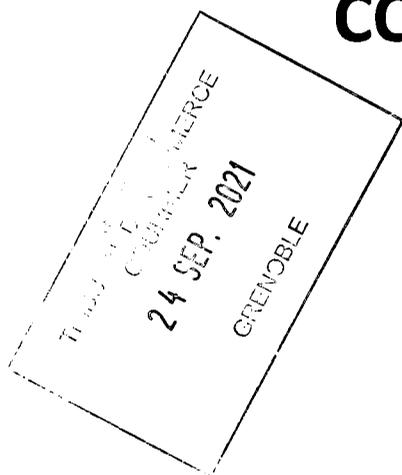
Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	26 111,36	1 481,88		27 593,24
Installations générales, agencements et				
Matériel de transport		19 000,00		19 000,00
Autres immobilisations corporelles	800,00			800,00
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>26 911,36</b>	<b>20 481,88</b>		<b>47 393,24</b>

Amortissements				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	10 440,60	3 163,69		13 604,29
Installations générales, agencements et				
Matériel de transport		1 161,11		1 161,11
Autres immobilisations corporelles	800,00			800,00
<b>TOTAL</b>	<b>11 240,60</b>	<b>4 324,80</b>		<b>15 565,40</b>

## COMPTES ANNUELS 2020



### **O BOIS FLEURY**

12, Impasse du Château  
38570 GONCELIN

Exercice social : du 01/01/2020 au 31/12/2020



## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL « O BOIS FLEURY », pour l'exercice allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, et conformément aux termes de la lettre de mission, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan : 98 361 euros**
- **Chiffre d'affaires : 62 191 euros**
- **Résultat net comptable : - 294 euros**

Fait à GONGELIN,

Le 26 avril 2021

Laurent SINGER

Expert-comptable – gérant de la SARL L'Abeille Comptabilité

SOMMAIRE

**Page :**

**Attestation ..... 2**

**Bilan ..... 4**

**Compte de Résultat ..... 8**

**Annexes ..... 13**

# BILAN

---

**Société « Ô BOIS FLEURY » (SARL)**  
**Au capital de 5 000 euros**  
**Siège : 12 Impasse du Chateau – 38 570 GONCELIN**  
**RCS n°753 168 384 Grenoble**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 26 avril 2021**

L'an Deux Mille Dix Vingt et un,  
Et le 26 avril,  
A 16 heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée « Ô BOIS FLEURY » se sont réunis en Assemblée Ordinaire annuelle au siège social.

M. François CUNY préside la séance en qualité de co-gérant.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur François CUNY (co-gérant)
- Monsieur Claude FETAZ,
- Monsieur Florian CUNY (co-gérant)

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Monsieur François CUNY ----- 250 parts sociales
- Monsieur Claude FETAZ ----- 250 parts sociales
- Monsieur Florian CUNY ----- 0 parts sociales

Soit un total de ----- 500 parts sociales

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer, et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 avril 2021**

1. Lecture du rapport de gestion de la gérance de la Société à Responsabilité Limitée « Ô BOIS FLEURY », sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation.

F.C. C.F. C.F.

2. Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société « Ô BOIS FLEURY », et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Le Président présente alors les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été tenu à disposition au siège social de la société « Ô BOIS FLEURY ».

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Elle approuve donc notamment la rémunération de M. François CUNY, co-gérant, d'un montant brut de 18 990 euros, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

F.C CF F.C

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte du résultat de l'exercice 2020 clos le 31 décembre 2020, s'élevant à -294.39 euros, de la manière suivante :

Imputation dans les réserves ----- 294.39 euros

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve les conventions rapportées.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. François CUNY  
Co Gérant,



M. Florian CUNY  
Co Gérant,



M. Claude FESTAZ



## CONVENTION D'ABANDON DE COMPTE COURANT D'ASSOCIE

Entre les Soussignés :

La société « O Bois Fleury », SAS au capital de 5 000 euros, dont le siège social est : 12 Impasse du Château – 38 570 GONCELIN, représentée par les associés, M. François CUNY, M. Florian CUNY, M. Claude FESTAZ, en vertu des pouvoirs qui leur ont été accordés,

Il est préalablement exposé et convenu ce qui suit :

Afin de soutenir financièrement le développement de sa société «O Bois Fleury», au sein de laquelle M. Cuny François détient 250 actions sur 500, il a été amené à lui consentir des avances en compte courant pour un montant total de 72 119,39 euros.

Le résultat comptable de la société, attendu pour l'exercice en cours, étant déficitaire et amenant une dégradation des capitaux propres de la société «O Bois Fleury», M Cuny François, consent au profit de cette société, une remise de sa créance en compte courant d'associé pour un montant de 6 000 euros.

Néanmoins, M François Cuny conviennent expressément, dans le cas où la société « O Bois Fleury » reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse, à M François Cuny, le montant des sommes présentement abandonnées, le tout sans intérêt, sous réserve que ce reversement n'ait pas pour effet de dégager une perte comptable pour la société «O Bois Fleury».

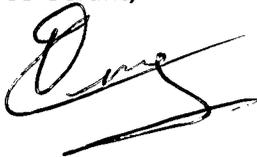
La présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à 10 ans.

Fait en deux exemplaires

Goncelin, le 26 avril 2021.

Signature des associés

M. François CUNY  
Co Gérant,



M. Florian CUNY  
Co Gérant,



M. Claude FESTAZ



**Société « Ô BOIS FLEURY» (SARL)**  
**Au capital de 5 000 euros**  
**Siège : 12 Impasse du Château – 38 570 GONCELIN**  
**RCS n° 753 168 384 Grenoble**

**Rapport Spécial de la Gérance pour l'exercice clos au 31 Décembre 2020**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, les conventions suivantes ont été exécutées entre M. François CUNY, associé de la SARL « Ô BOIS FLEURY » :

- Au titre de l'exercice écoulé, il m'a été alloué une rémunération brute de 18 990 euros par la société.
- La société a pris en charge la totalité des cotisations sociales pour un montant de 10 187 euros.
- Le compte courant d'associé ouvert dans les livres de la société s'élevait à la clôture à 66 119 euros, et n'a pas fait l'objet d'une rémunération.
- Il a été procédé à un abandon de compte courant sous clause de retour à meilleur fortune pour + 6 000€.

La Gérance

**M. François CUNY**



Compte tenu des charges et des produits financiers, le résultat courant avant impôts de la société se monte à – 6 026 euros pour cet exercice social.

Le résultat exceptionnel de la société se porte à 6 000 euros.

Les comptes de cet exercice en prenant en compte le résultat exceptionnel se soldent par une perte de 294 euros (+ 2 134 euros l'an passé).

## II- Bilan de la société :

L'actif immobilisé de la société ressort à 31 828 euros (15 671 euros l'an passé), composé essentiellement de matériel et outillage.

L'actif circulant de la société ressort à 66 533 euros (53 987 euros l'an passé), composé notamment de disponibilités pour 60 610 euros, et de créances clients pour 4 950 euros.

Au cours de l'exercice écoulé il a été procédé à des acquisitions d'immobilisations (matériel de transport)

### Structure des capitaux propres :

Le résultat net comptable de l'exercice ressort à – 294 euros. Avant affectation du résultat, les capitaux propres se décomposent comme suit pour cet exercice social :

Capital social -----	5 000 euros
Réserve Légale -----	500 euros
Autres réserves -----	347 euros
Résultat de l'exercice -----	- 294 euros
Total capitaux propres -----	5 552 euros

A la clôture de l'exercice, le total du bilan de la société s'élevait à 98 361 euros.

## III- Activité de la société en matière de recherche et de développement :

L'entreprise est constamment à la recherche de nouvelles méthode pour l'exploitation de son appareil productif. Outre la recherche de toujours plus d'efficacité pour satisfaire ses partenaires et ses clients, aucune activité particulière de recherche et développement n'est engagée dans la société.

## IV- Dépenses somptuaires soumises à des réintégrations : Article 223 quater du Code général des impôts :

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, les entreprises qui supportent des dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts doivent soumettre chaque année à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de leurs actionnaires ou associés le montant global des dépenses et charges dont il s'agit, ainsi que de l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges.

Il vous est signalé qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

FC EA

**Société « Ô BOIS FLEURY » (SARL)**  
**Au capital de 5 000 euros**  
**Siège : 12 Impasse du Chateau – 38 570 GONCELIN**  
**RCS n°753 168 384 Grenoble**

**Rapport De Gestion de la Gérance pour l'Exercice clos au 31 décembre 2020**

J'ai tenu l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, afin de rendre compte de l'activité de la société pour l'exercice écoulé et clos au 31 décembre 2020.

Les comptes de la société seront soumis à approbation et il conviendra de se prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

**I- Activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et résultat à affecter :**

L'activité de notre société au cours du dernier exercice écoulé se décompose comme suit :

L'activité se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes de 62 191 euros HT, comprenant 56 886 euros de vente de produits finis, et 5 305 euros HT de prestations de services.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 62 191 euros HT (60 977 euros l'an passé).

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'élèvent à 68 217 euros HT (57 075 euros HT l'an passé), prenant en compte :

Achats de Matière Premières : 17 610 euros.

Variation de stocks : 1 011 euros.

Autres charges externes : 13 522 euros.

Impôts et Taxes : 1 334 euros.

Rémunération brut du personnel : 18 990 euros.

Charges Sociales : 10 187 euros.

Dotations aux amortissements : 4 325 euros.

Dotation aux provisions : 1 187 euros

Autres charges : 51 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé à – 6 026 euros (+ 3 902 euros l'an passé) pour cet exercice social.

Le résultat financier de la société se décompose comme suit :

Le total des produits financiers est nul.

Les produits exceptionnels se sont élevés à 6 000 euros pour cet exercice.

Les charges financières de la société sont de 269 euros.

Les charges exceptionnelles sont nulles.

FC FC

**V- Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé :**

Au cours de l'exercice les événements suivants sont intervenus : hausse du chiffre d'affaires.

**VI- Activités des filiales de la société :**

L'article L.223-6 du Code de commerce prévoit que lorsqu'une société a pris, au cours d'un exercice, une participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assuré le contrôle d'une telle société, il en est fait mention dans le rapport présenté aux associés sur les opérations de l'exercice et, le cas échéant, dans le rapport des commissaires aux comptes.

Il vous est indiqué que notre société n'a pris aucune participation, dans aucune société, civile ou commerciale, au cours de l'exercice écoulé.

La société n'ayant aucune filiale ou participation dans des sociétés civiles ou commerciales, aucune activité n'est à signaler.

**VII- Événements importants intervenus entre la clôture de l'exercice et la rédaction du rapport de gestion :**

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport de gestion.

**VIII- Evolution de l'activité de la société :**

Compte tenu de l'activité de l'exercice écoulé et des premiers mois d'activités nous anticipons une stabilisation de l'activité.

IX- Proposition d'affectation du résultat :

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à - 294 euros, de la manière suivante :

- Imputation dans les réserves ..... 294 euros

X- Texte des résolutions :

Vous trouverez en annexe du présent rapport les résolutions qui vous sont proposées.

La gérance espère que vous approuverez les comptes qui vous sont proposés et que vous lui donnerez entier quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

La Gérance

M. François CUNY



M. Florian CUNY

